



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Agir • Mobiliser • Accélérer

Anticiper plutôt que subir

Des guides sectoriels pour adapter son entreprise au changement climatique

12 juin 2026

Cette brochure a été élaborée par la Direction générale des Entreprises (DGE) et l'Agence de la transition écologique (ADEME).

Vous êtes une entreprise et souhaitez développer votre stratégie d'adaptation ? En cas de question, vous pouvez contacter la Direction régionale de l'ADEME ou la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de votre territoire.

Anticiper aujourd'hui pour sécuriser demain

Si la décarbonation demeure essentielle pour réduire les émissions de gaz à effets de serre et ainsi limiter les effets du changement climatique, l'adaptation se révèle cruciale pour prévenir les dommages provoqués par le changement climatique. **S'adapter, c'est adopter une approche globale pour anticiper les conséquences du changement climatique sur son entreprise de manière à assurer la continuité de son activité, sans se limiter aux premiers impacts directement visibles.**

Concrètement, quels sont les effets du changement climatique pour une entreprise ?

- **Température** : surchauffe d'appareils (notamment électroniques), impact sur le stockage des produits, risque incendie, etc.
- **Eau** : restriction d'accès (arrêts sécheresse), hausse du coût de la ressource, inondations, etc.
- **Vent** : dégâts sur les structures, pannes électriques, équipements hors-services, etc.

Le changement climatique force ainsi les entreprises à faire face à trois types de risques :

1. **Les risques opérationnels**, qui s'appréhendent en analysant les problèmes que pose le changement climatique au niveau du **territoire** au sein duquel l'entreprise est établie, au niveau de ses **installations** physiques (bâtiments, machines, équipements) et des **conditions de travail** de ses salariés, au niveau de sa **chaîne d'approvisionnement** et de sa dépendance aux réseaux (eau, énergie, transport, télécommunications).
2. **Les risques assurantiels** : à quelles conditions l'entreprise pourra-t-elle assurer ses actifs et ses activités à horizon 5 ans, 10 ans, 20 ans, etc. ?
3. **Les risques financiers** : quelles répercussions des impacts du changement climatique sur son modèle d'affaires ?

Les sinistres causés par les aléas climatiques impactent déjà les entreprises, que ce soit à travers les destructions d'actifs, les interruptions d'activité, la dégradation des marges. Ainsi, s'agissant seulement du CAPEX, entre 1989 et 2019, 27 milliards d'euros de dommages liés uniquement aux inondations et tempêtes ont été enregistrés pour les entreprises françaises. Plus largement, si le tissu économique ne développe pas sa résilience aux impacts du changement climatique à horizon 2050, une perte de 11 points de PIB en France est à craindre. **L'inaction a donc un coût : ne pas intégrer l'adaptation au changement climatique dans la gestion des risques de son entreprise, c'est ignorer des dépenses qui vont peser de manière croissante sur ses résultats et sa rentabilité.**

A contrario, investir dans sa résilience aux effets du changement climatique rapporte : la Caisse centrale de réassurance démontre ainsi qu'1€ investi du Fonds Barnier permet de générer en moyenne 3€ d'économies sur les dommages assurés à 50 ans. Ce ratio peut atteindre jusqu'à 11€ pour les plans de prévention des risques (PPR).

➤ Alors, comment s'adapter ?

Pour une entreprise, s'adapter commence par l'identification des risques climatiques physiques qui peuvent affecter ses activités, en réalisant une *étude de vulnérabilité*. Un risque climatique physique pèse un enjeu interne à l'entreprise, comme un bâtiment, un équipement ou les conditions de travail. Il résulte du croisement entre **l'exposition de cet enjeu** (son importance pour le bon fonctionnement de l'entreprise), **un aléa climatique** susceptible de se produire, et **sa vulnérabilité** intrinsèque (sa capacité à résister ou, au contraire, sa tendance à subir des dommages face à cet aléa). Par exemple, une entreprise peut être soumise au risque de surchauffe et de dysfonctionnement des serveurs et des équipements de transmission de données lié à des fortes chaleurs, ou encore au risque de destruction partielle d'équipements lié à des inondations.

À partir de leur étude de vulnérabilité, les entreprises peuvent ensuite prioriser leurs enjeux d'adaptation afin de définir une stratégie d'adaptation. Elle se concrétise dans un plan d'action, appelé *plan d'adaptation*, qui se décline à différents horizons de temps (2030, 2040, 2050...), en fonction de la durée d'exploitation des installations. Ce dernier mène à des actions concrètes, à l'instar d'Auchan (Distribution) qui a intégré un système de gestion des eaux pluviales dans ses travaux de rénovation de l'existant et installé des sous-pompeur communicants afin de surveiller sa consommation et détecter les fuites en temps réel.

Comprendre ses risques et construire ses solutions

L'ADEME et la Direction générale des Entreprises travaillent en partenariat avec les filières volontaires à l'élaboration de guides sectoriels d'adaptation. A date, 4 filières ont publié leur guide sectoriel d'adaptation : le tourisme, la filière de transformation et valorisation des déchets, la distribution et la chimie (qui a élaboré son guide de manière indépendante). La Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités a également réalisé un guide d'adaptation centré sur les enjeux logistiques. Actuellement, 5 filières supplémentaires sont accompagnées sur l'élaboration de leur guide : Industries agroalimentaires, Industries pour la construction, Nouveaux systèmes énergétiques, Métiers de bouche, filière de Gestion de l'eau.

Témoignage d'Arnaud Berchon, Directeur Technique Immobilier chez Leroy Merlin (Extrait du guide de la filière Distribution)

Le changement climatique n'est plus une hypothèse, c'est une réalité qui impacte nos territoires, nos infrastructures et nos modes de vie. **Chez Leroy Merlin, notre engagement ne se limite plus à la réduction de notre empreinte carbone : nous devons anticiper et nous adapter aux nouvelles conditions climatiques pour garantir la pérennité et la robustesse de nos magasins, tout en restant cohérents avec notre mission d'entreprise : rendre accessible à tous l'amélioration de son habitat.**

Nous sommes déjà confrontés à des événements climatiques (canicules, vagues de froid, inondations) et devons adapter nos bâtiments et nos pratiques en conséquence. Des actions concrètes sont engagées :

- Ré-isolation et passage en membrane blanche des toitures pour limiter les surchauffes en été et conserver la chaleur en hiver ;
- Évolution des usages : chauffer et climatiser moins, accepter des températures différentes, équiper nos collaborateurs de vêtements thermorégulateurs (gilets rafraîchissants ou chauffants) ;
- Accompagnement et pédagogie : des supports explicatifs pour permettre à chacun d'adopter les bons réflexes selon les situations.

Mais notre engagement va plus loin. Chez Leroy Merlin, nous avons pleinement conscience que l'eau est la ressource clé de l'adaptation au changement climatique. Nous avons donc lancé une démarche ambitieuse : réduction de 20 % de notre consommation d'eau en deux ans, et renaturation de nos sites à l'échelle nationale via le Wild Index, avec pour objectif une gestion autonome de l'eau sur chaque parcelle et la restauration du grand cycle de l'eau à l'échelle de nos magasins. Toutefois, l'adaptation au changement climatique ne peut être une démarche isolée. Ce défi dépasse le cadre d'un site ou même d'une entreprise. **Nous sommes convaincus que c'est ensemble, au-delà des frontières concurrentes, que nous devons partager nos idées, nos avancées et nos actions pour construire une réponse globale et efficace face aux enjeux climatiques.**

Ces guides sectoriels sont structurés en trois parties :

1. La présentation des **enjeux du changement climatique pour les entreprises de la filière** considérée, en fonction de la chaîne de valeur usuelle dans ce secteur (approvisionnement, processus de production et technologie usuels dans ce secteur).
2. La description d'un **parcours en 4 étapes**, développé par l'ADEME, permettant à l'entreprise d'établir pas-à-pas son plan d'adaptation, à savoir : (i) dimensionner sa démarche (périmètre technique, modalités de pilotage, etc.) ; (ii) connaître ses risques climatiques et physiques ; (iii) faire face et s'adapter, (iv) suivre et évaluer.
3. Des **recommandations opérationnelles, des exemples concrets et des retours d'expérience d'entreprises de la filière** considérée ayant déjà mis en œuvre des mesures pour adapter leur modèle économique au changement climatique, afin de faciliter la prise en main de leur adaptation par les autres entreprises de la filière.

Adapter son entreprise : une démarche de résilience et de compétitivité

La première partie des guides pose les bases d'une démarche d'adaptation au changement climatique. Elle vise à permettre aux entreprises de la filière considérée de comprendre en quoi les évolutions climatiques l'impactent, d'identifier les conséquences sur leurs activités et de saisir en quoi engager une démarche d'adaptation peut les aider à affronter ces problèmes.

Pourquoi adapter notre industrie au changement climatique ?

(Extrait du guide de la filière Chimie)

Force est de constater qu'à ce jour la gestion de ces évolutions et la maîtrise des risques induits n'intègrent pas suffisamment les projections futures sur le climat. Or, le changement climatique aura des conséquences notables sur notre secteur et plus particulièrement sur les pertes d'activités, les risques industriels, les travailleurs, les capacités d'approvisionnement en énergie, eau ou matières, etc.

La pérennisation de nos activités nécessite dès à présent de se préparer au nouveau défi d'adaptation au changement climatique.

- *Les bénéfices attendus de l'adaptation sont :*
- *La préservation de la sécurité et de la santé du personnel.*
- *Une meilleure maîtrise des risques technologiques engendrés par les événements naturels.*
- *La capacité à assurer la résilience de l'activité.*
- *Des gains sur la couverture assurantielle.*
- *Etc. »*

➤ Extrait du guide Transformation et valorisation des déchets

Déchetterie de Varennes-Jarcy – Étude de cas

En septembre 2024, à la suite du passage de la tempête Kirk et aux fortes pluies, le site de la déchetterie gérée par Ecosystem, de Varennes Jarcy dans le 91, a été entièrement inondé. La déchetterie de Varennes Jarcy a été fermée pendant 9 jours en raison de l'inondation. [...] Ces actions de gestion de crise ont contribué à limiter les risques de contamination ou de mélange des déchets, réduisant ainsi les risques de pollution. Cet événement illustre à la fois la vulnérabilité des infrastructures de gestion des déchets face aux aléas extrêmes et l'augmentation des besoins en matière de gestion des déchets lors de telles crises. Il met également en évidence le rôle essentiel du secteur dans le dispositif global de gestion de crise.

Comment s'adapter ? Un itinéraire en 4 étapes

La démarche proposée dans les guides invite tout type d'entreprise du secteur en question à identifier les enjeux liés aux risques climatiques et à s'engager dans une démarche d'adaptation, quel que soit son niveau d'acculturation et d'avancement.

➤ Extrait du guide Logistique - Sommaire de la méthode

1 - DIMENSIONNER SA DÉMARCHE

Objectif : représenter sa chaîne logistique et structurer la démarche

Fiche 1 : Élaborer une présentation de l'activité d'approvisionnement

Fiche 2 : Élaborer une présentation des conditions de déchargement des approvisionnements et de stockage des produits reçus

Fiche 3 : Élaborer une présentation des conditions de stockage des produits sortants et de chargement des expéditions

Fiche 4 : Élaborer une présentation de l'activité d'expédition

2 - S'APPUYER SUR L'EXPÉRIENCE DES PRÉCÉDENTES CRISES LOGISTIQUES

Objectif : Identifier les crises logistiques précédentes, leurs conséquences ainsi que les réponses apportées

Fiche 5 : Recenser les crises majeures et caractériser les conséquences pour l'entreprise

Fiche 6 : Identifier les solutions et adaptations mises en œuvre en réponses à ces crises

3 - EVALUER SES RISQUES CLIMATIQUES POUR PRIORISER SON ADAPTATION

Objectif : réaliser un diagnostic de risques face aux changements climatiques

Fiche 7 : Établir la matrice des risques climatiques des principaux itinéraires de la chaîne d'approvisionnement

Fiche 8 : Établir la matrice des risques climatiques de l'entreprise (lieux de chargement, déchargement et stockage)

4 : FAIRE FACE ET S'ADAPTER

Objectif : définir et mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action d'adaptation au changement climatique

Fiche 9 : Adopter une vision stratégique de l'adaptation

Fiche 10 : Lister toutes les actions d'adaptation possibles et articuler ces actions pour faire apparaître des trajectoires d'adaptation

S'adapter concrètement : quelles solutions ? Quelles recommandations ?

Une fois les vulnérabilités identifiées, **les guides s'attèlent à proposer des exemples de solutions et des actions pouvant être mises en œuvre.**

► Extrait du guide de la filière Tourisme : tableau d'actions

Le guide tourisme recense des fiches actions à l'attention des différents acteurs de la filière (entreprises, opérateurs touristiques, etc.), selon le niveau de maturité et d'ambition de l'acteur concerné (réaction et absorption des chocs climatiques à court terme, adaptation incrémentale à moyen terme, adaptation transformationnelle à long terme).

ACTION	
Réaction	Une information des perturbations potentielles des mobilités des visiteurs en amont et durant leur séjour.
Adaptation	Le développement de services touristiques sur de nouvelles saisonnalités.
Transformation	Une diversification économique via des modèles hybrides et coopératifs (agrotourisme, tourisme de savoir-faire, tiers-lieux...).

► Extrait du guide de la filière Transformation et valorisation des déchets : tableau d'actions

Conditions de stockage des déchets	ACTION
	Installer des capteurs intelligents pour surveiller en temps réel les conditions des zones de stockage (température, humidité, niveau des eaux, ...).
	Connecter les capteurs de traitement des émissions gazeuses à un système de gestion centralisé qui alerte immédiatement les responsables en cas de dépassement des seuils critiques.
	Etc.

À vous de jouer : accéder à votre guide

Le changement climatique et les dégâts qu'il provoque n'attendent pas, alors vous non plus n'attendez plus ! Consultez le guide de votre filière et découvrez tous les outils à votre disposition grâce aux liens suivants :

➤ Guides sectoriels

- Filière Chimie : rendez-vous sur le site de **France Chimie**
- Filière Tourisme : rendez-vous sur la **librairie numérique de l'ADEME**
- Filière Distribution : rendez-vous sur le site de **Perifem**, rubrique « Publications »
- Filière Transformation et valorisation des déchets : rendez-vous sur le site de **Record**
- Angle des chaînes d'approvisionnement, guide Logistique : publication au cours du 1^{er} semestre 2026

➤ Autres liens utiles

- Pour identifier l'ensemble des ressources (méthodes, outils, dispositifs financiers) qui peuvent accompagner une entreprise dans son parcours d'adaptation : **Adaptation climatique en entreprise : anticipez les impacts | ADEME**
- Pour analyser son exposition et sa vulnérabilité à ces risques via un autodiagnostic : **MaCartoClimat**, développé par l'AMRAE, avec le support de l'ADEME et la DGE.
- Pour mieux comprendre la méthodologie **ACT Adaptation** (ACT évaluation et ACT pas-à-pas).
- Pour un récapitulatif des outils à disposition des entreprises : la page « **Outils d'adaptation au changement climatique** » de la DGE.

www.entreprises.gouv.fr

